



Compte rendu UPI de la réunion du Mardi 19 Mars 2013

sur les services périscolaires

Étaient présents :

Mme Dominique Binet (Maire adjointe, Chargée des affaires scolaires)

Mme Mireille Basset (Responsable de l'équipe cantine, garderie)

Le personnel du périscolaire (Cantine, Etude et Garderie)

Mmes : Mélanie Lefèvre, Anne-Sophie Guérand, Laurence Vincent, Bernadette Clérambault, Marie-Gabrielle Nitiema, Geneviève Gutierrez (Atsem MS), Annabelle Fleureau, Alexandra Salmon (Atsem GS), Nicole Boizard (Atsem PS), Stéphanie Pradels, Pascale Boniface, Claire Sottiaux, et Ginette Lambaut

Des représentants de l'UPI (maternelle et élémentaire)

Emmanuelle Labrosse-Bastien (responsable UPI maternelle), Françoise Bezain (responsable UPI élémentaire), Joëlle Lubraneski (suppléante élémentaire), Doriane Habart (suppléante maternelle & élémentaire), Sihem Le Brusquet (suppléante maternelle), Jean Duguay (responsable maternelle)

Le compte rendu maternelle sera rédigé à part

Présentation du personnel du périscolaire et sa fonction :

Le personnel de l'étude :

Sandrine Limouzi-Vergnaud 1 semaine/2 avec Bernadette Clérambault pour les CM1

Mélanie les CE1 & CM2 (de Mme Bouvier) entre 12 et 15 enfants

Mme Guérand les CP (de Mme Pais) entre 9 et 12 enfants

Mme Vincent les CE2 entre 12 et 15 enfants

Stéphanie à un triple niveau 2 CP, 1 CE2 et 9 CM2 (maximum)

Les parents doivent, malgré le temps passé à l'étude, vérifier si tous les devoirs sont finis. (Spécifié dans le règlement de l'étude).

Mme Vincent demande que les parents respectent impérativement la date de retour des fiches d'inscription à l'étude (fin juillet), pour que la prévision du nombre d'enfants à accueillir soit plus précise, et ne pas refuser d'enfants. L'étude commence à 16h 30 et jusqu'à 18h; si les parents ne sont pas présents à 18h les enfants sont obligatoirement basculés à la garderie en les attendant.

Le personnel de la garderie :

Marie-Gabrielle, Annabelle, Pascale pour l'élémentaire (entre 18 et 26 enfants)

Ginette pour la maternelle (remplace en plus Perrine Laurent au restaurant scolaire) 40 enfants maximum

Pour les inscriptions au centre de loisir du mercredi, Mireille Basset demande aux parents de le faire pour le **mardi matin** au plus tard, afin d'avoir suffisamment de personnel encadrant : 7 animateurs au total avec 1 animateur pour 12 enfants sauf pour les sorties à la piscine nécessitant 1 animateur pour 8 enfants.

Remarques et questions des représentants des parents d'élèves :

Signification des listes rouges et vertes :

Afin de récompenser les enfants sages, les listes vertes & rouges ont été créées. Les enfants qui se trouvent en liste verte peuvent se placer à une table de leur choix avec leurs copains. Les enfants inscrits en liste rouge sont placés en dernier, et donc au hasard des places restantes. Les enfants trop perturbateurs ne peuvent pas choisir le service qu'ils désirent et sont automatiquement au second service.

Les listes sont revues tous les jours.

Le premier service compte 66 enfants (11 enfants par classe)

Le deuxième service compte 64 enfants environs

130 enfants déjeunent régulièrement à la cantine.

Il y a 11 tables de 6 enfants, 3 personnels encadrant à chaque service.

Lundi & jeudi : Stéphanie & Mélanie déjeunent avec les enfants sur 2 tables différentes

Mardi & vendredi : Mireille & Pascale.

Marie-Gabrielle surveille en passant de table en table, mais ne déjeune pas avec les enfants.

9 tables/ 11 sont occupés exclusivement par les enfants.

Les enfants trop perturbateurs pendant le temps du périscolaire sont sanctionnés de la manière suivante :

- 1) Avertissement verbal
- 2) Avertissement écrit
- 3) Exclusion du service périscolaire

Surveillance des toilettes :

Comme pour le temps scolaire, les toilettes sont fermées à clé pendant le temps du périscolaire.

Il y a des toilettes dans le réfectoire (toilettes « d'urgence »), mais seules les toilettes dans la cour sont utilisées.

Lavage des mains obligatoire avant d'aller au réfectoire.

Actuellement, il est noté que les toilettes sont plus propres du fait de la surveillance renforcée et de la fermeture à clé, et qu'il y a beaucoup moins de problème.

Pendant le temps de l'étude et de la garderie, les enfants ne se mélangent pas. Pour l'étude, les enfants utilisent les toilettes extérieures (filles/garçons) ; pour la garderie, les toilettes intérieures.

Violences dans la cour :

Il existe une réelle violence, principalement verbale au sein de l'école.

En cas de violence (verbale ou physique) les parents, les enseignants et la mairie (Mme Binet) sont avertis.

Certains enfants ne respectent pas les adultes et sont insensibles aux remarques.

Une intervention de la gendarmerie de Limours pour parler de la violence est à l'étude pour l'an prochain.

Attitude du personnel périscolaire face à un accident :

Si un accident se produit pendant le temps du périscolaire, le personnel pratique les premiers soins qui lui sont autorisés, puis appelle désormais systématiquement au téléphone les parents pour les prévenir, quelque soit la gravité. Les parents décident alors avec le personnel s'ils veulent passer récupérer leur enfant ou pas.

Si l'accident semble grave, les pompiers sont également appelés.

La directrice et les enseignants sont également prévenus.

Il existe un cahier spécial qui reste à l'école, où sont notés les accidents divers.

Toute l'équipe du périscolaire a passé sa formation professionnelle de premier secours.

Il est rappelé aux parents qu'en cas de changement de N° de téléphone (portable, fixe ou bureau) le nouveau numéro doit être transmis rapidement à l'établissement.

Fin de réunion 20h45